

Image not found or type unknown



Cours par correspondance

Par **Cha1331**, le **22/01/2017 à 17:08**

Bonjour, rnJe me permet de vous écrire car il y a peu je me suis inscrit au cours minerve !
Sauf que la formation ne me plaît pas du tout il m'envoie les livres en retard et je voudrais
l'arrêter cela fait bientôt 3 mois que je suis inscrite ! Sauf que il veulent que je paye quand
même apres résiliation ! J'aimerais donc savoir quoi faire ? rnCordialement

Par **Visiteur**, le **22/01/2017 à 19:09**

Bsr.rnFaites votre annulation avant 3 mois, voir votre contrat, l'indemnité sera limitée à 30% je
crois...